



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – quatre, le 15 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 8 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Dominique PICA VEZ, Michel PLEUCHOT,

Excusés : Elodie JODAR, pouvoir donné à Valérie CHALLON  
Michel JEANNIN, pouvoir donné à Michel MARTOIA  
Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Dominique PICA VEZ

Absents : Philippe LUYAT, Frédéric MAUGIRON, Sandrine BOSCARO

Nombre de suffrages exprimés : 12      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

### Délibération n° D\_02\_15072024

#### 02. Convention d'occupation du domaine public 2024-2025 – Espace Claire CHARLES – Association « Mains Agiles »

Monsieur le Maire rappelle que l'association « Mains Agiles » était hébergée depuis l'année 2016 dans la salle du Conseil municipal et qu'elle est accueillie depuis 2020 dans les locaux de l'espace Claire Charles.

Il explique que cette association participe notamment activement à la décoration des tables pour le repas des anciens. L'occupation a lieu le lundi soir.

L'association sollicitant le renouvellement de cette convention, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de convenir d'une nouvelle convention d'occupation des locaux avec Mains Agiles pour l'année scolaire 2024-2025 dans les mêmes termes que la précédente.

#### **Après avoir délibéré, le Conseil municipal,**

**Autorise le Maire à signer la convention** d'occupation du domaine public avec « Mains Agiles » pour l'occupation de l'espace Claire Charles (salles + placard Nord + sanitaires), année 2024-2025.

**Dit que la convention d'occupation est établie à titre gratuit** pour l'année 2024-2025.

La convention sera annexée à la présente délibération.

Le Maire,  
Emile BUCH

Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission à la Préfecture  
et de la publication sur le site internet  
de la commune [www.susville.fr](http://www.susville.fr)  
le 17 juillet 2024.  
Le Maire, Emile BUCH.

